



Décision de radiodiffusion CRTC 2010-873

Version PDF

Ottawa, le 24 novembre 2010

CTV Limited et Milestone Media Broadcasting (Edmonton) Limited, associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Edmonton Urban Partnership
Edmonton (Alberta)

Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CHBN-FM Edmonton du 1^{er} décembre 2010¹ au 31 août 2011 aux mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans la licence actuelle.
2. La décision publiée aujourd'hui ne règle en aucune façon les questions que pourrait soulever le renouvellement de cette licence. Le Conseil se prononcera sur la demande de renouvellement à une date ultérieure.

Secrétaire général

** La présente décision doit être annexée à la licence.*

¹ La licence a été renouvelée par voie administrative du 1^{er} septembre 2010 au 30 novembre 2010 dans *Renouvellements administratifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2010-547, 3 août 2010.